

**Conseil d'administration
Séance du 11 mars 2024**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 04/2024	FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ
	Contrat pluriannuel du site Lyon-Saint-Étienne

Vu les articles L712-1 et suivants du code de l'éducation
Vu l'article L712-3 IV 1° du code de l'éducation
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis du Comité Social de l'Administration en date du 25 septembre 2023
Vu l'avis du Conseil Académique en date du 12 octobre 2023
Vu la délibération du Conseil d'administration du 16 octobre 2023 approuvant le Contrat d'établissement

Le Conseil d'administration de l'Université Jean Monnet adopte le Contrat pluriannuel du site Lyon-Saint-Etienne 2022/2026.

A Saint Etienne le 12 mars 2024
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,


Florent PIGEON

POUR : 28

CONTRE : 0

ABST : 2